

CINEMA

The Fits d'Anna Rose Holmer, avec Rovalty Hightower, nous plonge dans l'histoire d'une jeune adolescente, Toni, 11 ans, qui va abandonner la boxe pour le hip-hop. *The Fits* a déjà enflammé les festivals et les critiques.

Et aussi : *Loving* de Jeff Nichols (réalisateur des géniaux *Take Shelter* et *Mud*), histoire d'un couple mixte victime de la ségrégation ; *Jamais contente* d'Emilie Deleuze (sur l'adolescence) ; *The Birth of a Nation* de Nate Parker (sur l'esclavage) ; *La Reine garçon* de Mika Kaurismäki (sur la reine Kristina de Suède) ; *La La Land* de Damien Chazelle, comédie musicale ultra-primée aux Golden Globes 2017 avec Ryan Gosling et Emma Stone ; *Tempête de sable* d'Elite Zexer (sur le combat de deux femmes bédouines) ; *La Femme qui est partie* de Lav Diaz (Lion d'Or à la Mostra de Venise) ; *Silence* de Martin Scorsese ; *American Honey* d'Andrea Arnold (Prix du Jury à Cannes)...



Crédits photographiques : ARP Sélection

BD

L'origine du Monde de l'auteure féministe suédoise Liv Strömquist : une BD qui raconte l'histoire et la représentation du sexe et de la sexualité de la femme de l'antiquité à nos jours. Un essai fouillé et très drôle pour faire tomber clichés et tabous.

LIVRES



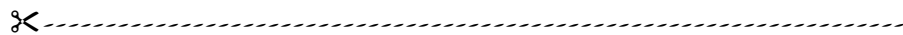
Celle qui fuit et celle qui reste d'Elena Ferrante, tome III d'une magnifique saga italienne après *L'Amie Prodigieuse* et *Le Nouveau Nom*. Ferrante nous entraîne à Naples et nous raconte une amitié entre deux femmes (dont l'une deviendra féministe), de leur enfance dans les années 50 à aujourd'hui. Dès les premières pages, on ne peut plus lâcher le duo d'héroïnes à la relation captivante. Attention saga addictive (plus de cinq millions de lectrices et lecteurs suivent déjà leurs aventures) !

Et aussi : *Le dimanche des mères* de Graham Swift ; *L'abandon des prétentions* de Blandine Rinkel ; *N'être personne* de Gaëlle Obiégly ; *Saufs Riverains* d'Emmanuelle Pagano...



Credits photographiques : Gallimard

Newsletter Planning 84 - N°20 – Janvier 2017- Crédits photos DR / Rédaction : Maud Fontanel



Vous souhaitez nous soutenir dans nos actions

Participez activement à la défense vos droits !!!

Aidez-nous à maintenir ce lieu d'informations !

Participez à la vie de l'association, proposez-nous des thèmes pour des réunions débats, et tenez-vous régulièrement informés des actions menées....

Nom : Prénom :

Adresse :

CP / Ville :

Email :

Adhésion au tarif de 16 euros/ an.
A renvoyer au 13, rue de la Vénus d'Arles 84 000 Avignon



NUMÉRO

20



La Newsletter du Planning 84

Les dernières nouvelles du Planning Familial de Vaucluse

Janvier à mars 2017

Le Planning 84 : suivez-nous !

Toute l'équipe du Planning Familial de Vaucluse vous souhaite une très belle année 2017, remplie de joies et de plaisirs. Vous pouvez également retrouver cette première newsletter 2017 en ligne ! Le Planning Familial 84 est aussi sur le net avec un site à votre disposition : www.planning84.com/ Et un blog : <http://mfpf84.canalblog.com>

N'hésitez pas à nous rejoindre sur les réseaux sociaux : Facebook sur le compte [PlanningFamilial Avignon](https://www.facebook.com/PlanningFamilialAvignon) et Twitter sur [@Planning84](https://twitter.com/Planning84).

Nous sommes aussi présent-e-s sur Skype pour le WebInfo : tous les mercredis après-midi, vous pouvez nous contacter en direct pour poser vos questions. Sans oublier bien entendu l'accueil téléphonique au 04 90 87 43 69 et dans les locaux de notre association.



Informatique et Libertés

Vous pouvez recevoir notre newsletter par mail par simple inscription à cette adresse : http://www.planning84.com/newsletter_029.htm. Vous pouvez vous désinscrire, via cette adresse, en application de l'art. 34 de la loi Informatique et Libertés du 1/08/2000.



Dans ce numéro

L'édito de la Présidente	
Actus internationales et nationales	P.2
Actus locales et actions du Planning 84	P.3
Les suggestions culturelles du Planning	P.4

L'édito de la Co-Présidente

QUE SERA CETTE ANNEE 2017 ?

De grandes incertitudes vont peser concernant l'avenir des droits des femmes et sur la vie de notre association en particulier... En France... Aux Etats-Unis... Dans de nombreux autres pays.

Nous fêterons les 50 ans du Planning Familial de Vaucluse et nous souhaitons que 2017 incarne les 3 thèmes fondateurs de notre Mouvement :

LIBERTE car « SE VOULOIR LIBRE, C'EST AUSSI VOULOIR LES AUTRES LIBRES » (*S.de Beauvoir*).

SEXUALITES : le prix Simone de Beauvoir remis en ce début d'année aux combattantes du droit à l'avortement en Pologne en est l'illustration.

FEMINISME : nous devons toutes et tous déployer la plus grande vigilance. Nous entendons

qu'en Arménie le nombre d'avortements sélectifs augmente ; vigilance aussi quant au régime turc poursuivant la chasse des kurdes dont les femmes en sont les principales victimes ; l'écrivaine Asli Erdogan est toujours menacée de retourner dans les geôles du pouvoir. Illustrons également ce mot « féminisme » par une action exemplaire porté par les hommes au Chili qui tricotent contre le sexisme afin de lutter contre les préjugés.

« N'OUBLIEZ JAMAIS QU'IL SUFFIRA D'UNE CRISE POLITIQUE, ECONOMIQUE ou RELIGIEUSE POUR QUE LES DROITS DES FEMMES SOIENT REMIS EN QUESTION. CES DROITS NE SONT JAMAIS ACQUIS. VOUS DEVREZ RESTER VIGILANTES VOTRE VIE DURANT » *S.de Beauvoir*

Jeannine LANGLEUR, co-présidente du Planning Familial 84

François Hollande a accordé le 28 décembre dernier la grâce présidentielle à Jacqueline Sauvage, 69 ans, condamnée à dix ans de prison ferme pour le meurtre de son mari violent. Une décision mettant « fin immédiatement à la détention » de Jacqueline Sauvage qui a pu sortir de prison le jour même. Une information qui a réjoui les nombreux soutiens à cette femme ayant été victime, rappelons-le, pendant 47 ans de violences, coups et humiliation par son bourreau. Le Planning Familial en fait partie et rappelle que 80% des femmes assassinées par leur compagnon, mari ou ex avaient déposé plainte et n'ont donc pas été protégées. Nous voulons qu'enfin, on reconnaisse dans ce pays, que les violences conjugales sont un crime et qu'elles doivent être considérées comme telles !

Contre la violence éducative ordinaire

Le Parlement vient d'adopter le projet de loi «Egalité et citoyenneté», comprenant 65 mesures pour la jeunesse, la mixité sociale et contre les discriminations. Parmi elles, l'une stipule que « tout traitement cruel, dégradant ou humiliant, y compris tout recours aux violences corporelles » est interdit dans l'exercice de l'autorité parentale. Sont donc interdites toutes les formes de violence éducative ordinaire (VEO), aussi bien verbales que psychologiques ou physiques (gifle, fessée...). Une mesure essentiellement symbolique (pas de sanctions prévues pour les parents) mais plutôt visant à une prise de conscience : 21 pays de l'UE ont déjà interdit ces violences, avec des impacts directs sur la délinquance, les suicides, la consommation d'alcool et de drogue et les violences faites aux femmes.



FRANCE

Loi sur l'extension du délit d'entrave à l'IVG.

Le Sénat a adopté le 7 décembre dernier la proposition de loi sur le délit d'entrave à l'IVG afin de l'étendre au numérique. Un texte qui devra repasser devant les députés à l'Assemblée Nationale.

Les sénateurs ont adopté le texte visant à élargir le délit d'entrave à l'avortement, avec 173 votes pour et 126 contre. Une proposition de loi socialiste certes adoptée mais en version modifiée. Celle-ci vise à pénaliser les sites anti-avortement qui délivrent de fausses informations aux femmes et tentent de les dissuader. Que signifie une adoption en version modifiée ? L'objectif de départ de cette loi est de cibler les pressions morales et psychologiques qu'exercent certains sites anti-IVG sur les femmes cherchant sur internet des informations fiables pour avorter. La version du texte adoptée le 7 décembre par les sénateurs prévoit bien de pénaliser ces pressions exercées « par tout moyen »... Mais la mention « y compris par voie électronique ou en ligne » a été supprimée du texte.

Par conséquent, il devra à nouveau être examiné par les députés d'ici fin février. L'objectif du gouvernement est que cette proposition de loi soit définitivement adoptée à cette date.

Le délit d'entrave à l'IVG est présent dans la loi française depuis 1993 : le fait de chercher à empêcher une femme d'avoir recours à une IVG ou de se renseigner sur l'acte médical dans un établissement ou d'exercer sur elle des pressions morales et psychologiques, est passible de deux ans de prison et de 30 000 euros d'amende. La proposition de loi actuellement en débat a donc comme objectif de prendre en compte aussi ces mêmes pressions lorsqu'elles sont exercées en ligne.

Une réalité en France aujourd'hui : les anti-IVG pullulent sur internet et les réseaux sociaux, ne respectant pas la liberté des femmes à choisir. Pour la Ministre des Droits des Femmes, Laurence Rossignol, il faut « consolider le droit fondamental des femmes à disposer de leur corps », en estimant que « la liberté d'opinion n'est pas le droit au mensonge ».

21 janvier 2017 : Women's March on Paris

Le 21 janvier 2017, au lendemain de la prestation de serment de Donald Trump, les associations féministes et de défense des droits humains organiseront une marche pour les droits des femmes à Washington et partout dans le monde.

Nous sommes tou.te.s mobilisées alors que le nouveau président des Etats-Unis s'appête à appliquer une idéologie violemment sexiste, lesbophobe, homophobe, xénophobe et raciste qu'il a défendue durant toute sa campagne. Il envisage de nommer à la cour suprême William Pryor, un juge qui considère que « l'avortement est la pire abomination de l'histoire du droit ». Son vice-président, Mike Pence, promeut ouvertement des thèses créationnistes. Son principal conseiller, Steve Bannon, publie sur son site des messages racistes et misogynes haineux. Il veut aussi détruire la loi sur la santé dite Obama Care.

Cette politique réactionnaire à l'œuvre aujourd'hui aux Etats-Unis est la concrétisation d'une dynamique plus large dans le monde : en Europe, des mouvements conservateurs et rétrogrades remettent en cause les droits des femmes (IVG en Pologne, Espagne...) En France, le danger est réel en provenance de plusieurs candidats à la présidentielle, qui instrumentalisent les droits des femmes.



Nous marcherons le 21 janvier pour témoigner notre solidarité avec la Women's March on Washington, car défendre les droits des femmes aux Etats-Unis, c'est défendre les droits des femmes en France et dans le monde entier. Nous marcherons contre les incitations à la haine, les attitudes discriminatoires et les actions réactionnaires.

Retour sur « S'EXprimer contre le sida »

Le 1er décembre dernier, Journée mondiale de lutte contre le sida, nous vous donnions rendez-vous à l'Hôtel de Ville d'Avignon pour une performance artistique. Un moment festif, militant et culturel organisé par un collectif départemental rassemblant le Planning Familial 84, Aides, Chrétiens et sida, le CoDES de Vaucluse, le CSAPA Ressources, la Mission de santé publique, Signe de Vie Sida et SOS Homophobie. Le Collectif artistique "La Lame et L'Iso", composé de la photographe Jo'Graffies et du pochoiriste Polo 51.67 ont réalisé une performance sur le thème de la prévention contre le sida, devant une cinquantaine de personnes venues pour l'occasion. Un grand merci aux artistes et au public !



Le sida reste une maladie grave, qui se soigne mais ne se guérit pas : plus de 13 000 personnes vivent avec le VIH en Paca. On estime que 1 600 personnes ignorent leur séropositivité dans notre région (6 personnes pour 10 000 habitants).

Le succès du PRODAS pour 2017 !

Le PRODAS est un programme de développement affectif et social venu du Québec et mis en place en France par le Planning Familial.

Il s'agit d'un programme pédagogique qui permet un travail de long terme avec les enfants dès le plus jeune âge (4 ans) et tout au long de la scolarité. Agissant sur trois facteurs essentiels du développement humain, la conscience de soi, la réalisation de soi (et donc l'estime de soi) et l'interaction sociale, le PRODAS peut se définir comme une méthodologie éducative et préventive de développement de la personne, basée sur l'expression des ressentis. Il est conçu pour aider les jeunes à se comprendre et se respecter eux-mêmes pour ensuite comprendre et respecter les autres. Il vise à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des enfants.

Fort de son succès pour l'année 2016, le Planning Familial de Vaucluse continue, plus que jamais, de développer ses activités PRODAS : de 13 classes suivies l'année dernière, nous passons à 24 pour cette nouvelle année. Une réussite dont notre association est très fière, notamment grâce au soutien de l'ARS, de la ville d'Avignon, de la COVE, de l'Etat et du CD84!

Les « Mardis Pro » 2017 du Planning

Le programme 2017 des formations du Planning Familial de Vaucluse continue. Notre association, basée sur les principes de l'éducation populaire, vous propose, comme chaque année, différents modules. Ceux-ci s'articulent sur des demi-journées et sont ouverts à tous les publics. N'hésitez pas à vous inscrire :

Module « **Handicaps et sexualités** », le 07/02/2017 de 9h à 12h.

Module « **Interculturalité** » le 14/03/2017 de 9h à 12h .

Pour tout renseignement et les inscriptions : 04 90 87 43 69

PORTRAIT : Evasion, animatrice de prévention



Du haut de ses 23 ans, Evasion est la plus jeune animatrice de prévention du Planning Familial de Vaucluse. Arrivée en 2014 au sein de l'association en tant qu'agente d'accueil en Service Civique Volontaire, elle a ensuite suivi la formation « Education à la Vie » pour devenir animatrice de prévention. Ce qu'elle est aujourd'hui, se rendant dans de nombreux établissements scolaires pour faire des interventions « Vie affective et sexuelle » ainsi que les séances PRODAS, notre Programme de Développement Affectif et Social. Très polyvalente, Evasion gère également de nombreuses autres tâches, de l'accueil du public au traitement des dossiers médicaux en passant par de l'administratif. Bref, elle est essentielle, sans oublier son sourire et son rire au quotidien. Des messages auprès des jeunes, elle aimerait en faire passer un : « n'hésitez pas à venir, à passer la porte du Planning. Tout est fait pour vous accueillir, vous apporter des infos afin de vous épanouir dans votre vie affective et sexuelle. Ici, les médecins et les conseillères prennent le temps de tout vous expliquer et c'est le seul endroit comme ça ».

L'équipe du Planning Familial s'agrandit !

En 2017, notre association départementale accueille des nouvelles salariées. Tout d'abord, Stéphanie Salma Sterkers, sage-femme ayant obtenu son Diplôme Universitaire de Gynécologie, rejoint notre centre médical, déjà composé de deux gynécologues et trois médecins généralistes (avec un DU de gynécologie). Dès ce mois de janvier, Stéphanie Salma Sterkers assurera donc une permanence par mois au Planning Familial de Vaucluse, le mercredi matin. Pour rappel, les compétences des sages-femmes sont multiples : elles assurent le suivi gynécologique de la femme en bonne santé (contraception, IST, dépistage...), le suivi médical de la grossesse et de l'accouchement ainsi que la prise en charge de la mère et du bébé au retour à la maison. Désormais, elles peuvent également réaliser des IVG médicamenteuses et vacciner les femmes et les nouveaux nés (décret de juin 2016). Nous avons également le plaisir d'accueillir une nouvelle animatrice de prévention, formée au Planning Familial 84, Fanny Gaugler!